



## Communiqué de presse du 13 Mai 2020

### Le coronavirus aide nos élus à prendre le tournant cyclable !

Suite aux propositions élaborées par Roue Libre, l'association a été conviée à la réflexion sur les aménagements cyclables à mettre en œuvre pour cette période de déconfinement. Nous avons pu constater que les élus opèrent un tournant en faveur du vélo. Des chantiers sont d'ores et déjà en cours sur les rues Favre, Desfrancois, le faubourg Maché et le quai Borrel.

Nous avons apprécié de pouvoir échanger en amont des actions, afin d'exprimer notre avis sur les aménagements prévus ainsi que sur les points que nous ne trouvons pas pertinents. Nous appelons de tous nos vœux à ce que ce mode de travail perdure au-delà du déconfinement afin de pouvoir apporter notre expertise d'usage au travers de la communauté cycliste que nous représentons.

Nous déplorons cependant que les aménagements mis en œuvre ne répondent que partiellement au schéma directeur cyclable et à la continuité du réseau, points faibles dans l'agglomération de Chambéry. En effet, nous ne pouvons qu'encourager les élus à s'emparer de l'outil que sont les pistes cyclables temporaires pour réaliser des aménagements permettant la continuité du réseau cyclable. Ces pistes sont aussi un outil réversible permettant de créer des aménagements ayant des enjeux plus larges que le vélo (stationnement voiture, frein à la circulation automobile, partage de l'espace avec les piétons...). Nous souhaiterions que des aménagements soient mis en œuvre sur la place Caffé, l'avenue des Ducs, du Comte vert, d'Aix, ainsi que sur le pont des Amours... Retrouvez l'ensemble de nos propositions sur

<https://rouelibre.net/index.php/2020/04/28/communiqu%C3%A9-pour-des-am%C3%A9nagements-cyclables-temporaires-dans-grand-chamb%C3%A9ry-des-le-11-mai/>

Si des moyens sont mis en œuvre pour accompagner dans l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, nous réitérons notre proposition d'un bon d'aide à l'achat d'un vélo « classique », mesure peu coûteuse, qui toucherait un plus grand nombre de citoyen.nes.

Pour finir, il nous semble indispensable que la collectivité pense le système vélo dans son ensemble. Il est donc important de ne pas oublier le stationnement vélo ainsi que, de manière complémentaire au soutien important à la vélostation, il est indispensable qu'une aide spécifique (dans un premier temps liée à la situation et de manière plus durable ensuite) soit apportée aux acteurs de terrains comme les associations d'ateliers d'auto-réparation sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.



# Roue Libre

